

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un le 29 septembre 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 21 septembre 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Étaient présents :** ARRIVE Roland, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, JOURDAIN Serge, PLAT Pierre, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, GUEBERT Daniel, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DE OLIVEIRA Katia, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSERAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, MARCHESIN Dominique, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

**Étaient représentés :** BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, RODE Michel par ANDRÉ Pascal, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, PICQ Patrick par DROUET Marylène, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, SALAH Christian par LE BOUHILLEC Marielle, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, LETOURNEAU Antony par LOUASSIER Séverine, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, FOUCHÉ Guy par GALLOT Philippe.

**Procurations :** BRIÈRE Christel à CABRI Christophe, GIRAUDEAU Patrick à DIEZ Elisabeth, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky.

**Absents excusés :** MAINDRON Bernard, ANNÉREAU Thierry, OLLIVIER Michel, POZZOBON Alain, CHATELAIN Patrick, FESTAL Emmanuel, MARRAUD Christine, VALLIER Marie-Hélène, BRIÈRE Christel, LANDREAU Bernard, DEBORDE Bruno, GIRAUDEAU Patrick, GUILLEMAIN Ghislaine, LANGLAIS Jean-Charles, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, LOPEZ Evelyne, MALANGIN Sylvie, DEFOULOUNOUX David, EDOUARD Loïc, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 130

Nombre de votants : 133

Nombre d'absents excusés : 28

Nombre d'absents ayant donné procuration : 3

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

**Objet : Système d'endiguement de la rive droite de l'estuaire de la Gironde - Avenant à la convention d'entente (Annexe)**

Considérant la convention d'entente en date du 05 mars 2020 associant les communautés de communes de Blaye, de l'Estuaire, de la Haute Saintonge et la communauté d'agglomération de Royan-Atlantique pour la définition, l'exploitation et la surveillance en commun des systèmes d'endiguement en rive droite de l'estuaire de la Gironde ;

Considérant la délibération n°2020/09/078 du Conseil communautaire de la CCE en date du 28 septembre 2020 adoptant la convention de partenariat entre la CCE, la Communauté de communes de Haute-

017-200041523-20210929-DEL90\_2021-DE  
Reçu le 11/10/2021

Saintonge, la Communauté de communes de Blaye et la Communauté d'agglomération Royan Atlantique sur la création du poste de chargé(e) de mission « Prévention des inondations » ;

Dans l'attente de la création du syndicat mixte dédié à la gestion des digues de la rive droite de l'estuaire de la Gironde (SYMADIG), un poste de chargé de mission « Prévention des inondations » assure la gestion pendant la période de transition afin de mettre en œuvre la gouvernance relative aux systèmes d'endigement sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde.

L'avenant à la convention concerne la création de ce poste et propose de détailler son financement avec, d'une part, le salaire de l'agent et, d'autre part, le financement du matériel nécessaire à la réalisation des missions liées à ce poste. Les moyens matériels comprennent notamment l'achat d'un véhicule, d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable. La liste des dépenses prévisionnelles liées à l'achat de matériel est annexée à la délibération.

Dès que le SYMADIG sera créé, l'ensemble du matériel acquis pour le poste de chargé de mission « Prévention des inondations » sera transféré au syndicat.

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- approuve les précisions apportées par l'avenant n°1 relatif à l'aspect financier du poste de chargé(e) de mission « Prévention des inondations »,
- autorise le Président à signer l'avenant, apportant des précisions sur le financement du poste de chargée de mission « Prévention des inondations » et des moyens matériels liés à ce dernier, avenant joint en annexe à la présente délibération.

à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 11 OCT. 2021  
Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Annexe 1 : Tableau estimatif des dépenses liées au financement du poste de chargé(e) de mission « Prévention des inondations » et à l'achat de matériel spécifique à ce poste.

Budget annuel prévisionnel			
Dépenses		Recettes	
Chargé(e) de mission « Prévention des inondations » : charges salariales et achat de matériel	80 000 €	CCE-25%	20 000 €
		CCB-25%	20 000 €
		CDCHS-25%	20 000 €
		CARA-25%	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>

Dépenses relatives au poste de chargé(e) de mission « Prévention des inondations »		Montant
Agent chargé(e) de mission (salaire)		38 183,40 € /an
Achat de matériel	Ordinateur portable	1017,49 € HT
	Forfait téléphonique	75.6 € HT
	Téléphone portable	309 € HT
	Voiture 4x4	22 000 € TTC
<b>TOTAL</b>		<b>61 585,49 €</b>

AR PREFECTURE

017-200041523-20210929-DEL90\_2021-DE  
Regu le 11/10/2021